

N°19-09-106

L'an deux mil dix-neuf, le lundi 30 septembre à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY (reçoit pouvoir de R. DENUNCQ), Président, suite à la convocation en date du 18 septembre 2019.

Présents :

Mesdames POURCHEL I. ; FOURNIER A. ; DELRUE J. ; DEGREMONT F. (reçoit pouvoir de M. MAGERE) ; WESTENHOEFFER V. ; BERQUEZ M.L. ;
Messieurs PRUVOST M. ; VASSEUR C. (reçoit pouvoir de JM ALLOUCHERY) ; BOUFFART J. ; DEVIGNE E. ; GARDIN J. ; LHEUREUX M. ; FRANQUE G.A. ; SENECAT D. ; DELATTRE J. (reçoit pouvoir de N. DE JONGHE) ; SAGNIER F. ; MAILLOT D. ; CROQUELOIS J.M. ; CHARLEMAGNE V. ; DUFOUR O. (reçoit pouvoir d'H. CARVALHO) ; CLABAUT A. ; COLIN G. (reçoit pouvoir de D. FOURNIER) ; WALLET B. ; WAUQUIER A. ; WAVRANT M. (reçoit pouvoir de JC COYOT) ; CORDIER A. ; BACQUET J. ; GALLET J.M. ; TELLIER C. ; LEFEBVRE S. ; FOURRIER B. ; DELANNOY J. (reçoit pouvoir d'E. BOIN) ; HOCHART J.L. ; WYCKAERT G. ; BEE D.

Absents excusés :

Mesdames CARVALHO H. (donne pouvoir à O. DUFOUR) ; POULAIN P. ; DE JONGHE N. (donne pouvoir à J. DELATTRE) ; BOIN E. (donne pouvoir à J. DELANNOY)
Messieurs ALLOUCHERY J.M. (donne pouvoir à C. VASSEUR) ; DUWAT A. ; BRUGGEMAN M. ; FOURNIER D. (donne pouvoir à G. COLIN) ; MAGERE M. (donne pouvoir à F. DEGREMONT) ; COYOT J.C. (donne pouvoir à M. WAVRANT) ; DENUNCQ R. (donne pouvoir à C. LEROY) ; DELATTRE G.

Absents :

Monsieur GARENAUX M.

Monsieur Daniel MAILLOT est élu secrétaire.

OBJET : CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE – MUTUALISATION - REPARTITION

Rapporteur : Gérard WYCKAERT

Par délibération n° 17-06-76 du 26 juin 2017, le conseil communautaire a validé la mise en place du dispositif TEPCV CEE et la mise en œuvre d'un groupement identifiant la CCPL pour collecter les CEE pour l'ensemble des communes engagées, les revendre au plus offrant, pour ensuite reverser les recettes à chaque commune engagée, selon les termes d'une convention signée entre les parties.

A ce stade d'avancée de la procédure, il y a lieu de définir les montants à reverser aux communes engagées, sur la base du tableau ci-dessous :

Commune	CEE cumulés en Wh	Montant attendu des CEE	1er versement 90 %	2e versement 10 %
Wisques	7 216 366,15	25 966,28 €	23 369,65 €	2 596,63 €
Bouvelinghem 1	1 840 707,69	6 623,32 €	5 960,99 €	662,33 €
Bouvelinghem 2	3 085 714,28	11 103,17 €	9 992,85 €	1 110,32 €
Lumbres	3 862 523,08	13 898,32 €	12 508,49 €	1 389,83 €
Escoeuilles	12 927 624,61	46 516,81 €	41 865,13 €	4 651,68 €
Bayenghem les Seninghem	6 784 615,38	24 412,74 €	21 971,46 €	2 441,27 €
CCPL	13 978 415,38	50 297,82 €	45 268,04 €	5 029,78 €
Dohem	11 860 145,00	42 675,75 €	38 408,18 €	4 267,58 €
Ledinghem	8 282 031,00	29 800,81 €	26 820,73 €	2 980,08 €
Cléty	10 575 692,00	38 053,97 €	34 248,58 €	3 805,40 €
Haut Loquin	18 219 243,08	65 557,37 €	59 001,64 €	6 555,74 €
Quelmes	7 332 009,23	26 382,39 €	23 744,16 €	2 638,24 €
Vaudringhem	9 993 649,23	35 959,64 €	32 363,67 €	3 595,96 €
Esquerdes	9 805 000,00	35 280,83 €	31 752,75 €	3 528,08 €
Seninghem	8 267 784,54	29 749,55 €	26 774,59 €	2 974,95 €
Wavrans sur l'Aa	53 685 313,85	193 173,12 €	173 855,81 €	19 317,31 €
Zudausques	3 122 857,00	11 236,82 €	10 113,14 €	1 123,68 €
TOTAL CEE	190 839 691,51	686 688,72 €	618 019,85 €	68 668,87 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité,
VALIDE la répartition des CEE telle que proposée
AUTORISE le Président à signer la convention à intervenir avec les communes engagées.

Pour extrait conforme.
Le Président,

